Personnel

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses**

Band (Jahr): **- (1986)**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Personnel

Effectif et affaires générales

En 1986, l'effectif moyen a été de 37 010 agents, y compris le personnel en cours de formation. Cela représente une réduction de 551 unités par rapport au budget et de 99 par rapport à l'exercice précédent. En dépit de la réduction, à partir du 1er juin 1986, de la durée hebdomadaire du travail de 44 à 42 heures, et malgré une amélioration des prestations dans différents secteurs, les effectifs dans leur ensemble ont toujours tendance à baisser. Cela est dû aux efforts incessants de rationalisation.

Dans l'ensemble de la Suisse, la situation sur le marché de l'emploi a d'autre part continué de s'aggraver. Les centres de Genève et de Zurich sont particulièrement touchés. De ce fait, le recrutement d'agents destinés à prendre la relève se révèle de plus en plus difficile tant sur le plan de la quantité que sur celui de la qualité. De nouveaux prospectus ont été édités dans le but de soutenir les services d'information professionnelle dans une prospection du marché mieux orientée vers les groupes-cibles.

Dans le domaine des consultations psychologiques d'aptitude, l'effort principal se porte maintenant davantage sur les questions de l'occupation de postes à exigences particulières que sur le choix d'apprentis proprement dit. Cela implique une adaptation des instruments de sélection. Pour la sélection psychotechnique des aspirants-mécaniciens, dont les besoins en effectifs sont plus élevés, trois pupitres de test informatisés ont été acquis par les CFF. Comparés aux anciens équipements, ils offrent de plus larges possibilités de déceler les aptitudes spécifiques telles que faculté de perception, pouvoir de concentration ou résistance psychique; ils permettent en outre une mesure plus objective des donnés, et leur emploi est plus rationnel.

Personnel par secteurs	1985	%	1986	%
Production	24 787	66,8	24 783	67,0
– Service des gares	16 553	44,6	16 554	44,7
– Agents de train	3 191	8,6	3 137	8,5
– Personnel des locomotives	4 628	12,5	4 721	12,8
– Autres catégories	415	1,1	371	1,0
Construction et entretien	8 600	23,2	8 516	23,0
– Installations	4 395	11,9	4 355	11,8
– Véhicules ferroviaires et bateaux	4 205	11,3	4 161	11,2
Mise à disposition de matériel et d'énergie	265	0,7	265	0,7
Services centraux	3 102	8,4	3 129	8,4
Invalides partiels réintégrés et autre personnel	355	0,9	317	0,9
Total, en moyenne annuelle	37 109	100,0	37 010	100,0
dont agents en formation	1 695	4,6	1 869	5,0

La réduction de l'effectif par rapport à l'année précédente a allégé les charges de personnel de 6,6 millions de francs.
Dans leur session d'hiver, les Chambres fédérales ont approuvé une révision partielle de la loi sur le statut des fonctionnaires, qui entrera en vigueur au milieu de 1987. Cette révision améliore le rapport des salaires entre hommes et femmes en ce qui concerne l'indemnité de résidence et l'allocation pour enfants. Elle permet aux personnes occupées à temps partiel d'accéder au fonctionnariat, ce qui répond à l'évolution du marché de l'emploi.

Formation

Pour ce qui est de la formation des cadres, plus de 1000 personnes ont participé à 50 séminaires, dont 41, consacrés à la formation de base, ont été suivis par 861 participants de tous les échelons de la hiérarchie. Dans le cadre de la formation complémentaire, 189 personnes ont suivi neuf séminaires ayant pour thèmes la technique de travail personnelle, la direction de projets et l'informatique pour les cadres. Parmi les cours interdisciplinaires, il convient de relever encore cinq séminaires consacrés à la formation d'instructeurs, suivis par une centaine de personnes, ainsi que le cours d'introduction pour cadres moyens et supérieurs

récemment engagés. Un nouveau cours réservé aux collaborateurs des services du personnel a également été élaboré.

Evolution de l'effectif du personnel

Collaborateurs (moyennes annuelles)

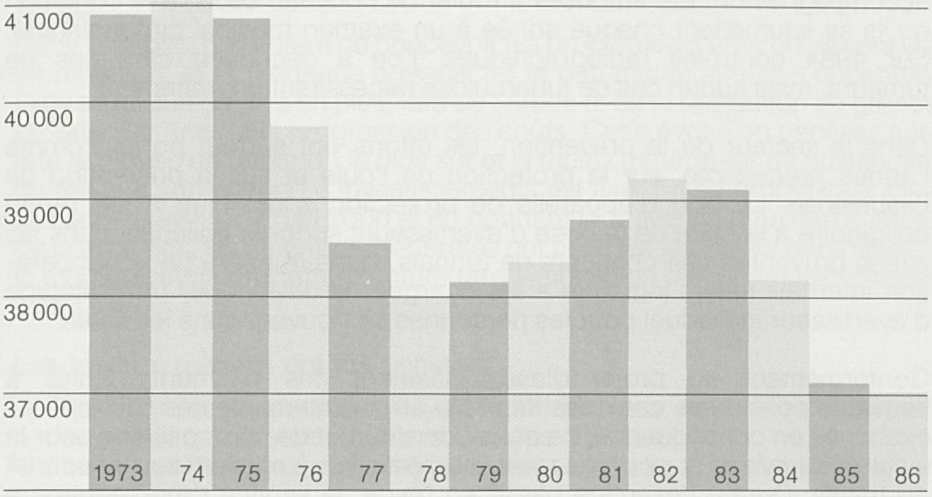

En relation avec la reconnaissance par l'OFIAMT de l'apprentissage de gare, un nouveau plan d'enseignement pour les maîtres d'apprentissage a été créé. Au cours de cinq séminaires, 95 instructeurs se sont préparés aux délicates tâches de la formation décentralisée. Grâce à de nouvelles méthodes d'enseignement, la période de formation du mécanicien de locomotive, depuis son engagement jusqu'à la conduite indépendante des locomotives de ligne, a pu être ramenée de 30 à 20 mois. Les premiers mécaniciens formés selon le nouveau plan d'enseignement ont passé avec succès leurs examens en septembre.

Quelque 3000 agents de train ont été initiés à l'analyse transactionnelle, qui porte sur la maîtrise des conflits. L'instruction correspondante du personnel de guichet est en cours.

Le fonctionnement et le taux d'utilisation du centre de formation du Löwenberg ont été très satisfaisants. En 1986, le centre a accueilli 2616 cours et séminaires, totalisant 45 913 hommes-jours, consacrés à l'entraînement des cadres (29,7%), à la formation professionnelle (51,5%), à des cours étrangers au chemin de fer (15,6%) ainsi qu'à des séances, journées de travail et visites (3,2%). Le nombre des nuitées s'est élevé à 30 264, soit 14,4% de plus que l'année précédente. Cela représente un degré d'occupation de 85,2%. Treize manifestations culturelles publiques, très bien fréquentées, ont en outre été organisées.

Assurances du personnel et service social

Le nombre des affiliés aux différentes assurances sociales du personnel des CFF n'a que très peu varié alors que celui des pensionnés est constamment en légère augmentation. Le 1er janvier 1986, les rentes AVS/AI, CPS et CNA ont été alignées sur le renchérissement. En ce qui concerne la caisse-maladie, les coûts pour les soins médicaux et pharmaceutiques ont de nouveau augmenté d'une façon telle que les assurés devront supporter une hausse des cotisations en 1987. Les 36 restaurants sans alcool pour le personnel ont réalisé un chiffre d'affaires de 14,2 millions de francs. Cela représente une moyenne de 16 600 consommations par jour. Grâce à l'adaptation des prix au renchérissement, le 1er janvier 1986, le résultat d'exploitation de 1986 a pu être nettement amélioré.

Dans le but de créer des appartements bon marché pour le personnel, une coopérative d'habitation a déposé une demande de permis de construire pour 65 appartements dans la région de Genève-La Plaine. Les travaux devraient débuter au printemps 1987.

Service médical, prévention

L'absence moyenne pour cause de maladie ou d'accident a été de 17,85 jours civils (1985: 18,02 jours). Cela représente, proportionnellement au temps réglementaire, une indisponibilité de 4,89% (1985: 4,94%).

Le service médical a procédé à 2699 visites d'admission et à l'examen périodique de l'état de santé de 1174 mécaniciens de locomotives des CFF et de 182 des chemins de fer privés. A la suite d'un examen approfondi, un bon nombre de mécaniciens de locomotives qui devaient être accompagnés ont été autorisés à rouler de nouveau seuls, à la condition qu'ils se soumettent chaque année à un examen médical circonstancié. Sur 4984 contrôles radiographiques, l'on a découvert cinq cas de tumeurs, mais aucun cas de tuberculose nécessitant un traitement.

Dans le secteur de la prévention, les efforts ont surtout porté, comme l'année précédente, sur la protection de l'ouïe et sur la prévention de l'asbestose. Le port d'appareils de protection acoustique a été rendu obligatoire à la suite de la pose d'avertisseurs sonores collectifs dans les zones bruyantes des chantiers de tunnels. Dans le cadre de la coopération internationale, l'industrie a été chargée de développer un prototype d'avertisseur individuel pour les personnes se trouvant dans les voies.

Conformément au projet d'assainissement des bâtiments isolés à l'amiante pulvérisée, ceux des IIe et IIIe arrondissements des CFF ont été examinés en conséquence, ce qui a donné lieu à des propositions pour la suite des travaux et pour les mesures destinées à augmenter la sécurité du travail. Durant l'exercice passé en revue, le service de prévention a continué d'organiser des cours d'instruction et il a procédé à l'expertise de places de travail dans les ateliers et les dépôts. Il s'est en outre occupé de manière accrue de problèmes de l'environnement, tels que celui de la destruction des piles électriques.